
Brevet professionnel : Carrelage Mosaïque. Arrêté du 2 décembre 1994 et annexes.

Numéro d'inventaire : 1999.01808

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Centre National de Documentation Pédagogique (Paris)

Imprimeur : Bialec S.A. / Nancy

Date de création : 1994

Description : broché.

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Auteur : Ministère de l'Éducation Nationale - Direction des Lycées et Collèges - Sous-Direction / Specimen du C.R.D.P. - B.P. Carrelage Mosaïque. Définition de la profession.

Référentiel des activités professionnelles. Référentiel de certification du domaine professionnel. Savoirs technologiques associés. Modalités de délivrance du diplôme.

Mots-clés : Programmes et instructions officiels (y compris cahiers de classe, cahiers de texte, journaux de classe)

Diplômes professionnels

Filière : Enseignement technique et professionnel

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 59